

# Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 19 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2024, soit 0,189 euro HT le caractère.

De manière générale, les annonces judiciaires et légales sont majoritairement tarifées au forfait (immatriculations, cessations, procédures collectives, changement de patronyme et modifications).

Les AJL modifications sont désormais forfaitisées et réparties en 3 groupes tarifaires, lorsqu'elles font l'objet d'un événement unique par annonce. Les annonces modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère.

Les autres annonces (vie des entreprises, avis et enquêtes, marchés publics,...) sont tarifées au caractère. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## AJAD

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 33 avenue de Marseille  
26000 VALENCE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VALENCE du 08/01/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AJAD

Siège social : 33 avenue de Marseille, 26000 VALENCE

Objet social : Customisation de véhicules légers, notamment la pose de ciels étoilés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Messieurs Baptiste ANDRIEUX, demeurant 25 bis rue de l'Armistice, 60350 PIERREFONDS, et Benyamine AZARHOOSHANG, demeurant 17 rue des Taillandiers, 60800 CREPEY EN VALOIS.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS.

### CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : FDM MAINTENANCE.  
Forme : SARL.  
Capital social : 2000 euros.  
Siège social : 18 Rue CLAUDE BERNARD, 26100 ROMANS-SUR-ISERE, 532 629 938 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGO en date du 30 juin 2023, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er janvier 2024 à CHARPEY, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **BARNERON**

- Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le préfet du département suivant décision définitive en date du 24.10.2023 sous le numéro 26-1027

- Siège : CHARPEY (26300), 705 route des Vignettes

Immatriculation du Groupement au RCS de ROMANS SUR ISERE

- Durée : 99 ans ;

- Objet : exploitation des biens agricoles apportés ou mis à sa disposition par les associés, achetés ou pris à bail par lui

- Capital : 100 000 constitué à concurrence de 42 000 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 58 000 euros au moyen de l'apport en nature

- Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée Monsieur Fabien BARNERON et Madame Maud PRASLON demeurant 705 route des Vignettes 26300 CHARPEY

- Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés

POUR AVIS  
La gérance

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 décembre 2023, à MONTELMAR.

Dénomination : **RENO FACADE 26**.  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 1 AVENUE D'ESPOULETTE, 26200 MONTELMAR.

Objet : MACONNERIE FACADE PEINTURE RENOVATION.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : les parts sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :  
Président : Madame RACHIDA GUENNACH 6 RUE JULIOT CURIE 26200 MONTELMAR.

La société sera immatriculée au RCS ROMANS.

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 janvier 2023,

Monsieur Henri Paul PUJOL, en son vivant retraité, demeurant à COURBEVOIE (92400) 192 boulevard Saint-Denis.

Né à TOULOUSE (31000), le 1er janvier 1929.

Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Serge, Charles MOINE un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 10 février 2000, enregistré à la mairie de COURBEVOIE le 10 février 2000.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à COURBEVOIE (92400) (FRANCE), le 8 novembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric-Alexis DIEVAL, Notaire associé de la SARL FERAUD-BROUARD-FONTAINE-DIEVAL, Administrateur de l'Etude de Maître Valérie DERBIAS, titulaire d'un Office Notarial à DIE (Drôme), le 4 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Eric-Alexis DIEVAL, Notaire à DIE (Drôme), référence CRPCEN : 26036, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : EXPERTIAL.  
Forme : SARL.  
Capital social : 1500 euros.  
Siège social : 65 Avenue DU TEIL, 26200 MONTELMAR.  
538 6154 36 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 octobre 2023, le gérant a décidé, à compter du 1 octobre 2023, de transférer le siège social à 42 CHEMIN DE LA NITRIERE - ENTREE N°2, 26200 MONTELMAR.

Mention sera portée au RCS de Romans.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1er janvier 2024 à DIVAJEU, Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **DE PEYRAMBERT**

- Siège : 240 chemin de Peyrambert 26400 DIVAJEU

- Durée : 99 ans

- Objet : l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural.

- Capital : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : ont été nommés gérants de la société sans limitation de durée :

Madame Pauline BOURDI et Monsieur Sébastien BOUTARIN domiciliés 240 chemin de Peyrambert 26400 DIVAJEU

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective des associés

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés.

Pour avis,  
La gérance



## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 02/01/2024 à PEYRINS (26), il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Jolis Mômes**.

Siège social : 615 route de Génissieux 26380 PEYRINS.

Objet : L'acquisition, la propriété, l'administration, la disposition, la gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital social : 1000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Romain LIOTARD demeurant 615 route de Génissieux 26380 PEYRINS

Clause relative aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf entre associés. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. La société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis,  
La gérance

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SARL I.B. CHAUSSURES.  
Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 7500 euros.  
Siège social : 95 GRANDE RUE, 26700 PIERRELATTE.  
443 153 770 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Bernard VOSSIER demeurant 2 chemin de Ronde, 26700 Pierrelatte et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Romans.

Le liquidateur



## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AP 26 23 0138 01 JMC** : superficie totale : 13 a 73 ca dont 6 a 78 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : ETOILE-SUR-RHONE (11 a 23 ca) - 'Rivecourt nord' : ZA- 39[14](A)- 39[14](B). PORTES-LES-VALENCE (2 a 50 ca) - 'Rivecourt' : AX- 24[23]. Zonage : ETOILE-SUR-RHONE : N PORTES-LES-VALENCE : A. Libre

**AP 26 23 0147 01 JMC** : superficie totale : 96 a 58 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : CHABEUIL (96 a 58 ca) - 'Goussons' : XR- 46. Zonage : CHABEUIL : A. Libre

**AS 26 23 0150 01 FB** : superficie totale : 2 ha 53 a 37 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : SAINT-PAUL-LES-ROMANS (2 ha 53 a 37 ca) - 'Les chirouses' : WL- 13- 24(\*). Zonage : SAINT-PAUL-LES-ROMANS : A. Libre

**XA 26 24 0001 01 - PV** : superficie totale : 2 ha 39 a 60 ca dont 31 a 30 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : MIRABEL-AUX-BARONNIES (2 ha 39 a 60 ca) B- 247 C- 351 C- 707(J) C- 787. Zonage : MIRABEL-AUX-BARONNIES : SD - Libre

**XA 26 24 0002 01 - PV** : superficie totale : 15 ha 63 a 01 ca dont 54 a 85 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : ROCHEGUDE (15 ha 63 a 01 ca) M- 231- 232- 241- 243- 244- 247- 248- 249- 274- 275- 276- 289- 292- 293- 294- 295(A)- 295(B)- 296(A)- 296(B)- 296(C)- 301(J)- 301(K)- 302- 303(J)- 303(K)- 303(L)- 478[290]- 501[242]- 503[277]. Zonage : ROCHEGUDE : A-N - Libre

**XA 26 23 0179 01 - PV** : superficie totale : 6 ha 71 a 61 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelle : SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES (4 ha 49 a 71 ca) AD- 224(J)- 224(K)- 225(B)- 225(AJ)- 225(AK)- 226(J)- 226(K)- 228 A1- 58- 104- 105- 106- 113- 185- 202- 371[39]- 372[41]- 388[137]. VINSOBRES (2 ha 21 a 90 ca) ZA- 9- 125- 126- 127. Zonage : SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES : SD VINSOBRES : A-N - Libre

**AS 26 23 0175 01 - VR** : superficie totale : 8 ha 15 a 88 ca dont 4 ha 66 a 72 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : oui en partie. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle : AUTICHAMP (7 ha 99 a 38 ca) - 'Grenette' : C- 1- 2 - 'Le plan' : B- 197- 198- 593[196] - 'Maunet' : B- 199- 666[200]- 667[201](J)- 667[201](K)- 667[201](L). LA ROCHE-SUR-GRANE (16 a 50 ca) - 'Le bresillon' : B- 143. Zonage : AUTICHAMP : SD LA ROCHE-SUR-GRANE : SD - Autre occupation ou occupé sans bail rural sur une partie de la surface

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 26/01/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr



## APPEL À CANDIDATURE POUR LA LOCATION DE BIEN A VOCATION AGRICOLE

Article L 141-1,II,4° du Code rural et de la pêche maritime (intermédiation locative)

**IL 26 23 0001 01 - JMC** : Commune de HOSTUN (26) - Surface sur la commune : 19 ha 48 a 10 ca : ZA- 5- 6- 7- 8- 16- 49 ZD- 32 ZE- 205(P) ZL- 23- 24- 58[25]- 70[8](J)- 70[8](K) Commune de JAILLANS (26) - Surface sur la commune : 14 ha 27 a 59 ca : ZC- 14(J)- 14(K)- 15(J)- 15(K) ZC- 22- 65[17](B)- 65[17](AJ)- 65[17](AK)- 67[18](J)- 67[18](K) Zonage : HOSTUN : A JAILLANS : A

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 26/01/2024 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 - 26905 VALENCE Cedex 09 - Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

Etude de Maître Vanessa DESAILLOU, notaire associé à ALIXAN (26300), 8 avenue de la Gare

### Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Vanessa DESAILLOU, Notaire associé à ALIXAN (26300), 8 avenue de la Gare, le 22 décembre 2023 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

La Société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location nue ou en meublés de tous biens et droits immobiliers lui appartenant, la vente de tous biens mobiliers et immobiliers lui appartenant ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SARL AWA**

Le siège social est fixé à : BOURG DE PEAGE (26300), 16 Allée des Tulpiers.

La Société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 euros)

Cession de parts sociales : cessibles uniquement avec agrément.

Les premiers gérants de la société sont Monsieur Alexandre VIALLET, demeurant à BOURG DE PEAGE (26300), 16 Allée des Tulpiers, et Monsieur Alban VIALLET, demeurant à BEAUMONT LES VALENCE (26760), 14 Rue François Kiene.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE.

Pour avis,  
Le Notaire

## EARL DU COLOMBIER

Exploitation Agricole à Responsabilité limitée  
Société civile au capital de 44 042,52 EUR  
Siège social : 1053 Chemin des Eaux  
26760 MONTELEGER  
325 396 612 RCS ROMANS

### AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du PV des décisions de l'associée unique du 31/12/2023, l'associée unique a pris acte de l'intention de Madame Claudine BLACHE de démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31/12/2023. L'associée unique a également décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 01/01/2024 et de désigner comme liquidateur Madame Claudine BLACHE, demeurant à 26760 MONTELEGER, 1053 Chemin des Eaux. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Inscription modificative au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS.

Pour avis

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE  
PROCÉDURES COLLECTIVES  
N° RG 21/01392  
N° Portalis DBXS-W-B7F-HCD2

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 20 décembre 2023 a prononcé la résolution du plan de cession arrêté par jugement du 1er décembre 2021 de :

Nom et raison sociale :  
**S.E.L.A.R.L. ANTARES JURIS**  
32 place de la Libération  
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Activité : Cabinet d'avocats  
Numéro RCS ROMANS : 811 306 869

Mandataire judiciaire :  
Me Geoffrey BERTHELOT  
SELARL BERTHELOT & ASSOCIES  
46 Avenue Duchesne  
26100 ROMANS SUR ISERE

Le Greffier

Le Journal L'Agriculture Drômoise est **habilité** à publier les **annonces légales** sur toute la **Drôme**

sur le journal

Parution le jeudi

Bouclage mardi 17 h

sur [www.agriculture-dromoise.fr](http://www.agriculture-dromoise.fr)

Parution à la date souhaitée

Mise en ligne immédiate

une adresse mail à votre service : [legales@agriculture-dromoise.fr](mailto:legales@agriculture-dromoise.fr)